

Diagnostic santé

Communauté de Communes Région de Chemillé



Préambule

- ➔ Le projet s'inscrit dans une démarche d'anticipation des problèmes de démographie médicale
- ➔ L'accès aux soins devient un critère et un facteur d'attractivité et de développement des territoires
- ➔ Ce diagnostic repose sur la volonté des élus de travailler en commun avec les acteurs de la santé pour que soit assuré dans l'avenir le maintien de la prise en charge médicale



Le but du Diagnostic

- ➔ Dégager des pistes de réflexions pour une meilleure offre de soins profitable :

A la population

Aux professionnels de santé



La démarche du projet

➔ Diagnostic de l'offre de soins existante



➔ Analyse des besoins et/ou des attentes de la population

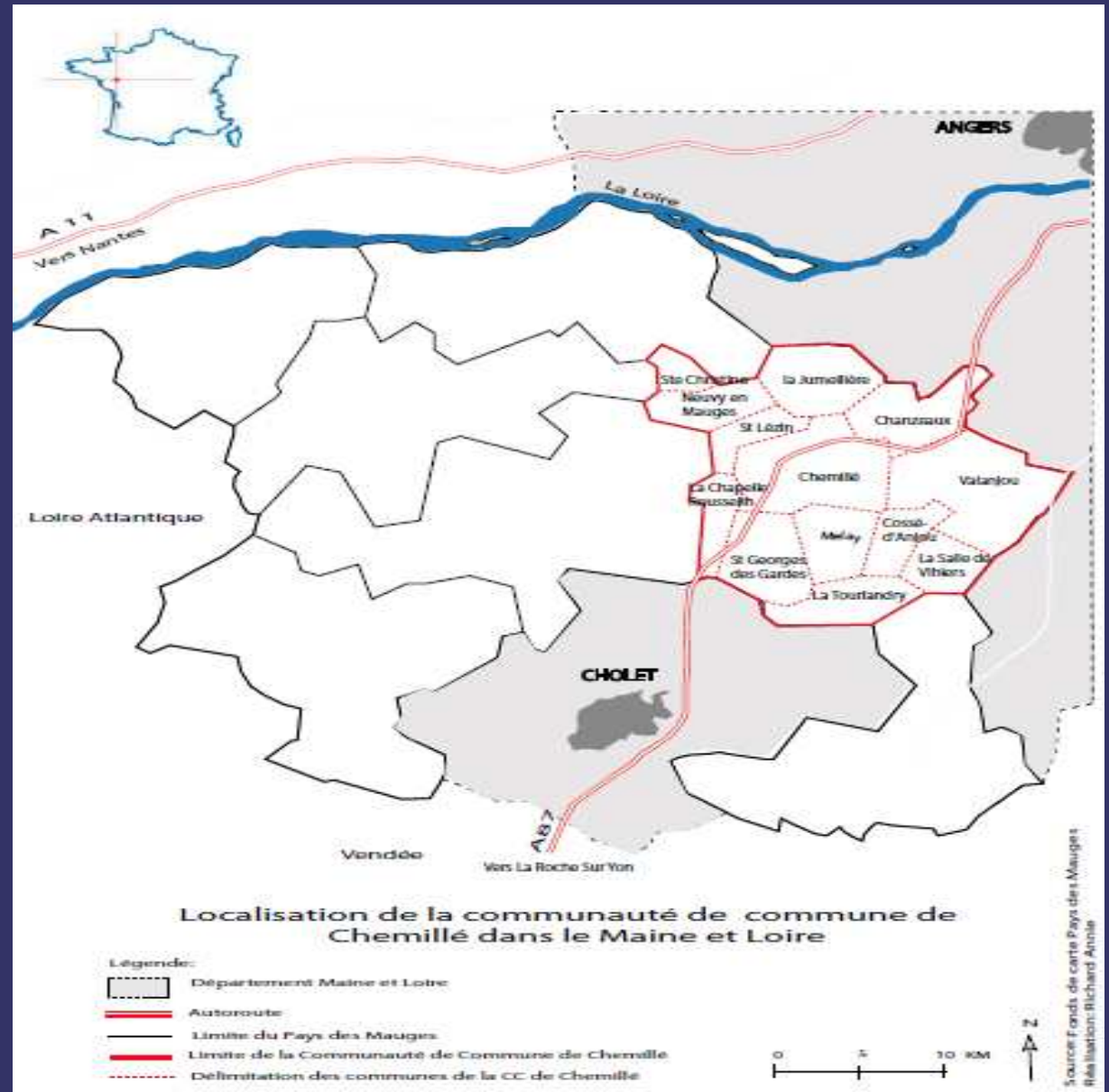


➔ Proposition et détermination de préconisations



La situation actuelle

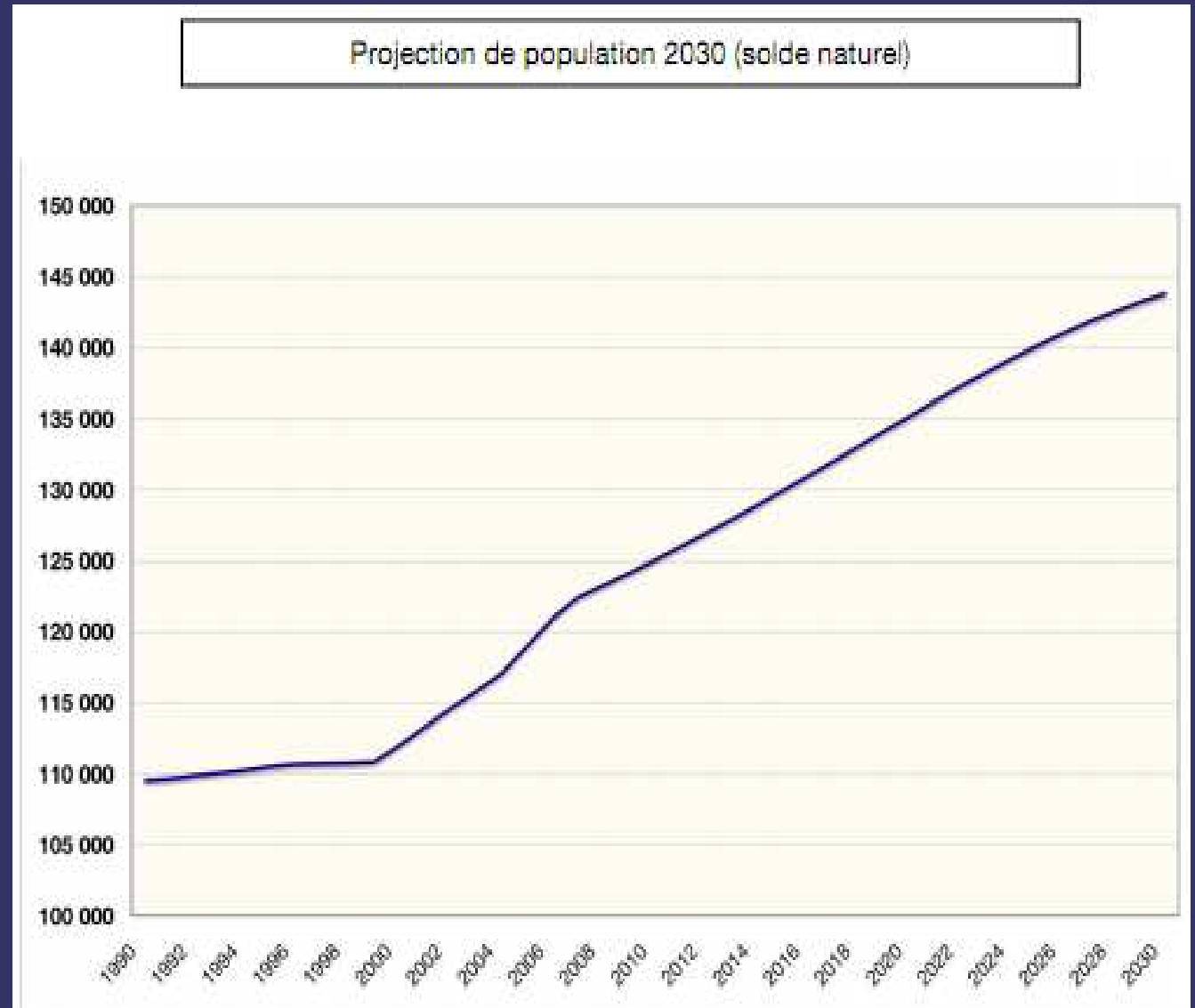
- ➔ Territoire « jeune » et rural (1 Personne sur 4 à moins de 30 ans).
- ➔ L'essentiel des actifs ne travaille pas sur leur lieu de résidence.
- ➔ Entre 2005-09, création de 595 emplois.
- ➔ Les indicateurs de précarité et d'emploi sont comparables au reste du département.



L'évolution de la population

➡ Il est prévu une forte augmentation de la population des Mayes d'ici 10 ans

➡ Chemillé devrait (selon le SCOT) subir une augmentation d'environ $\frac{1}{4}$ de sa population (7000 à 12000 habitants)



Le constat :

- ➔ Pôles d'activité et d'emploi
- ➔ Une offre culturelle satisfaisante
- ➔ Échangeur autoroutier à Chemillé (Axe Angers-Cholet)
- ➔ Prévisions démographiques de forte croissance
- ➔ Tissu associatif riche (Centre social, bénévolat,...)
- ➔ Une Communauté de Communes dynamique

- ➔ Des logements assez anciens (bourgs)
- ➔ Une offre scolaire insuffisante (peu d'offres pour les étudiants)
- ➔ Peu de commerces (centre ville)
- ➔ Peu de lieux de sortie pour les jeunes

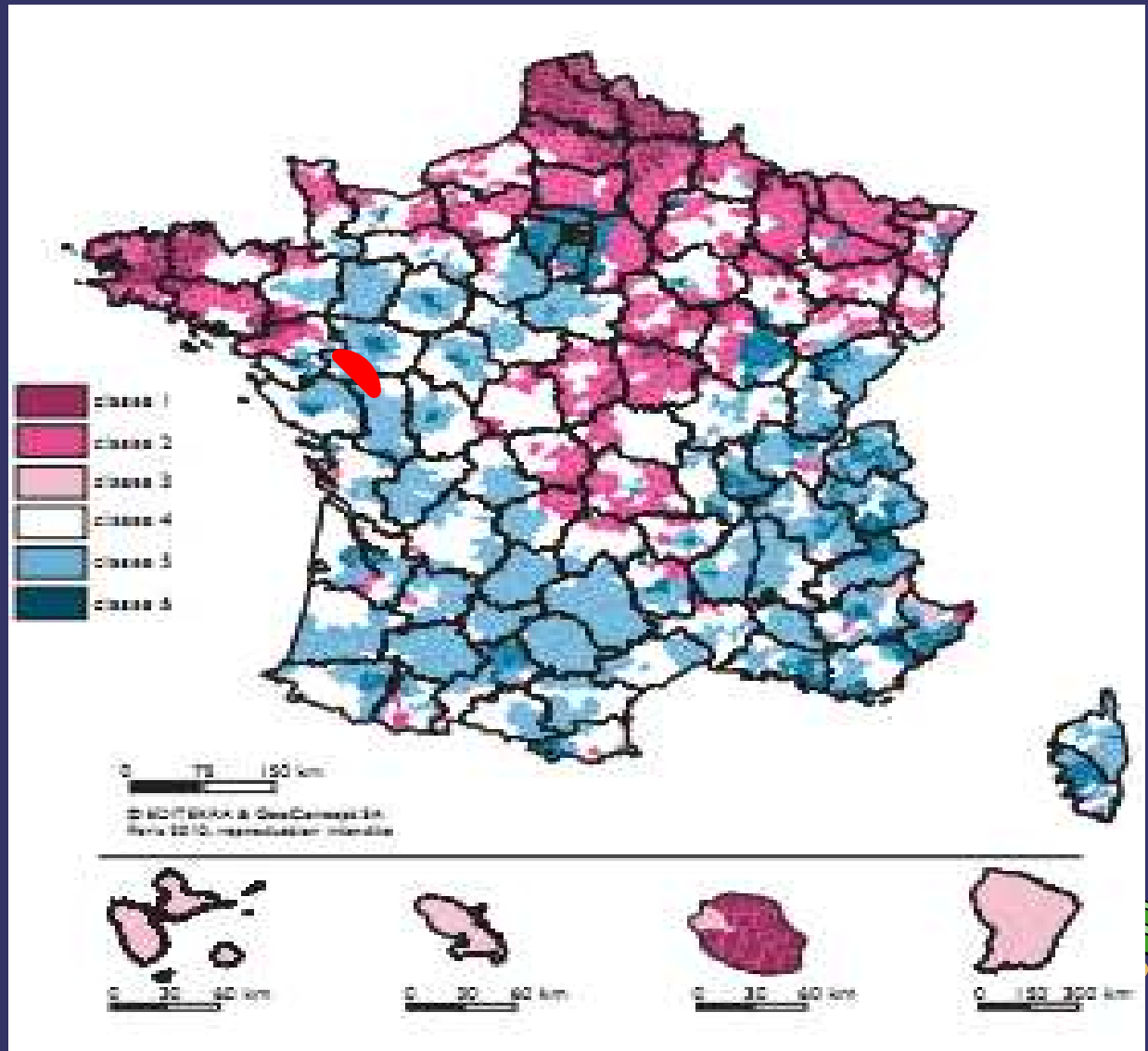


L'état de santé de la population

(source: dynamique territoriale de santé, quels enjeux, quels outils)

→ D'après la carte:

Nous sommes dans une Zone de sous mortalité générale et prématurée, notamment par cancers et par pathologies liées à l'alcool



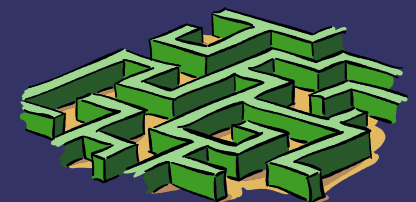
L'offre de soins actuelle (2011)

- 1 laboratoire d'analyses médicales
- 4 Pharmacies
- 3 entreprises d'ambulance
- 1 hôpital local (Vihiers-Chemillé)





-  infirmiers libéraux
-  Kinés libéraux
-  Chirurgiens- dentistes
-  psychologues
-  pédicures
-  diététicienne
-  orthophonistes
-  Sage-femme



Une offre de médecins généralistes libéraux:

-10 Médecins généralistes => **zone en effectif minimum**

- 0,8 médecin / 1000 habitants en Pays de Loire
- **0,5 médecin / 1000 habitants sur la CCRC**

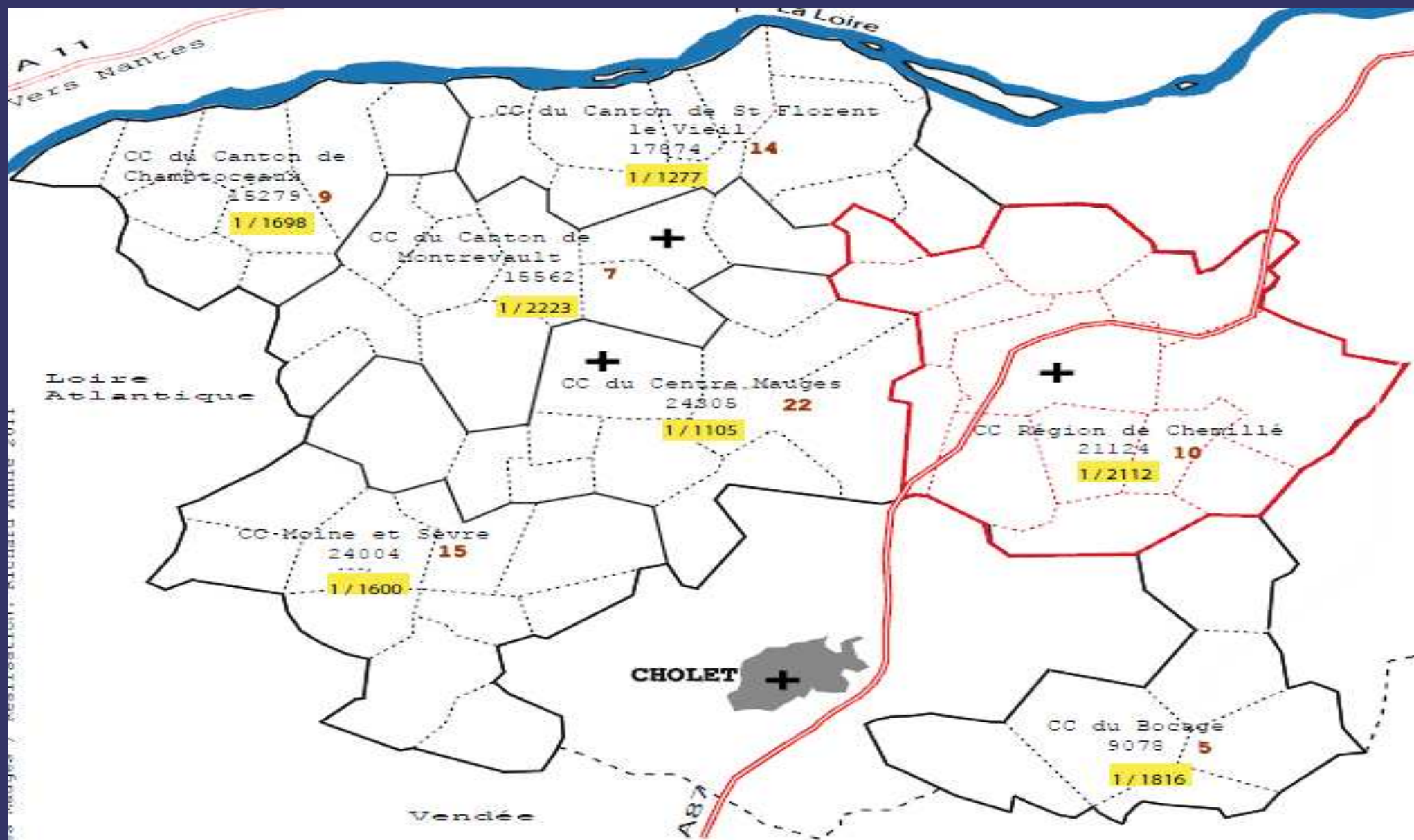
Pour égaler l'offre des Pays de Loire

Il faudrait

16 médecins pour environ 20 000 habitants

(si 0,8 médecin pour 1000 habitants dans la CCRC)





Hôpital ou Hôpital local

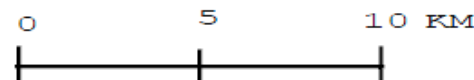
Nom du Territoire

Nombre d'habitants du territoire

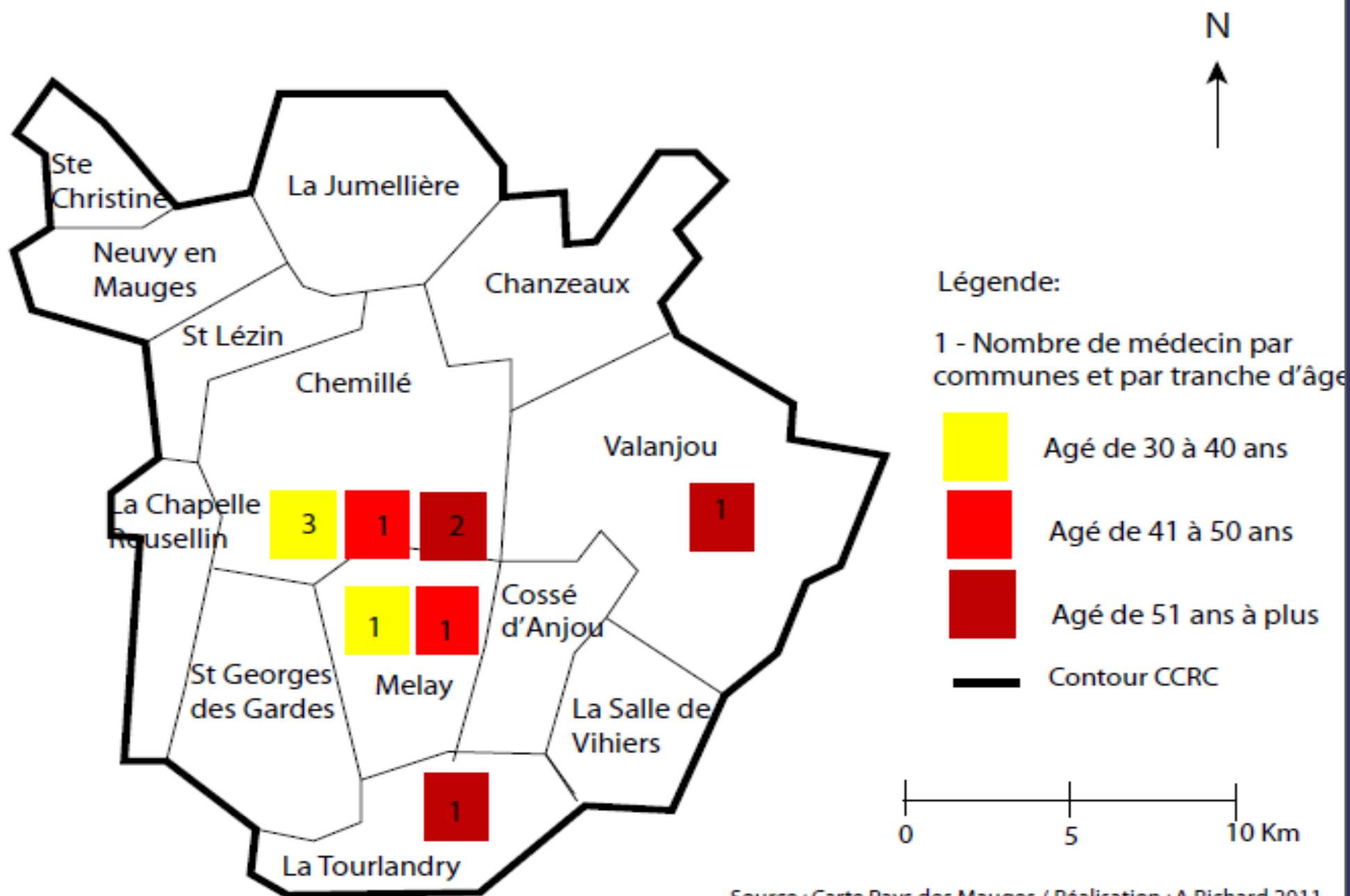
Nombre de médecins généralistes sur le territoire



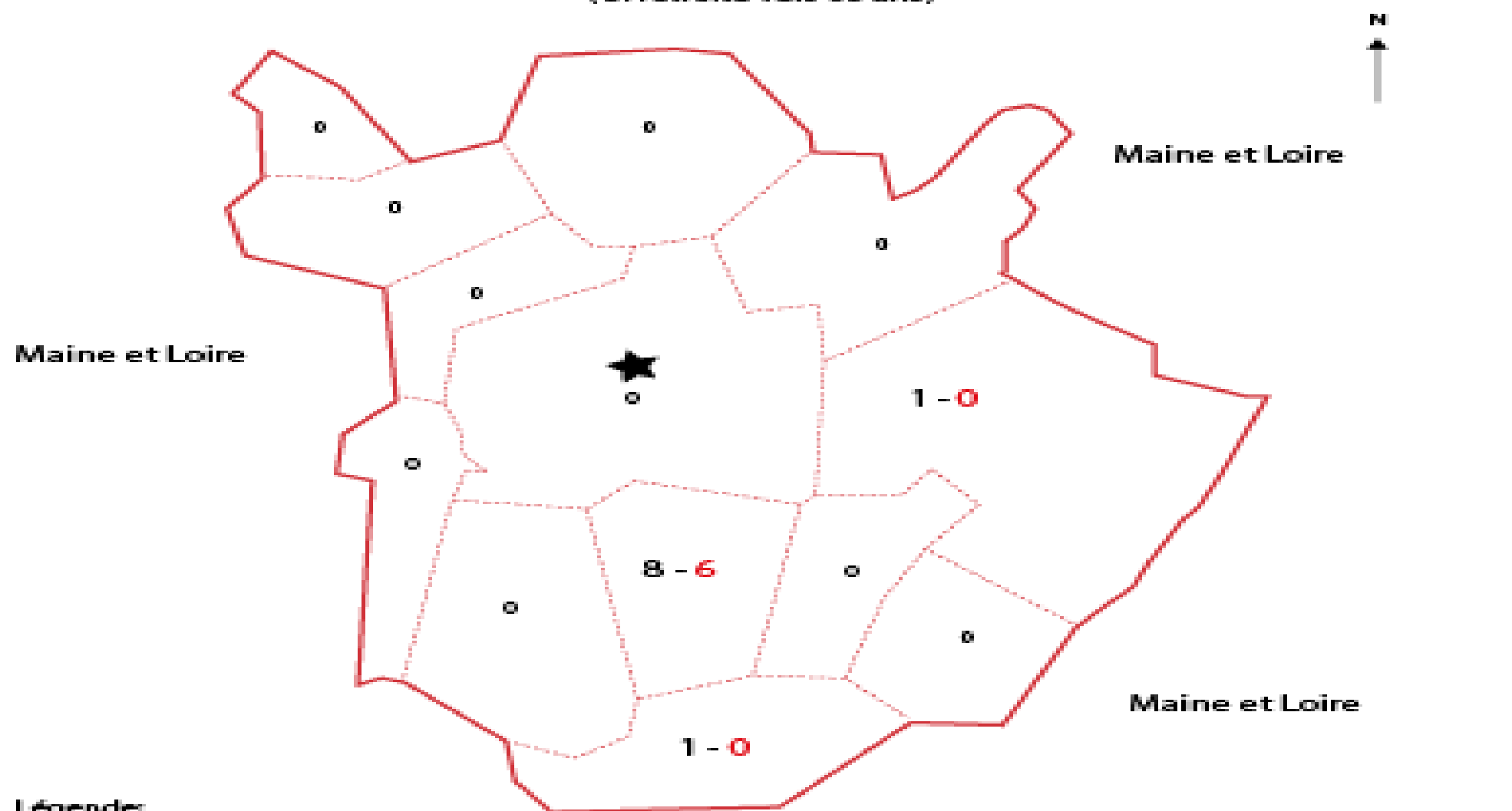
Proportion de médecin généraliste pour X habitants par Commautés de Communes contre 1 / 892 pour le Maine et Loire



Approximation de l'âge des médecins généralistes sur la CCRC en 2011



Scénario catastrophe dans les 10 à 15 ans à venir des médecins généralistes (Si retraite vers 65 ans)



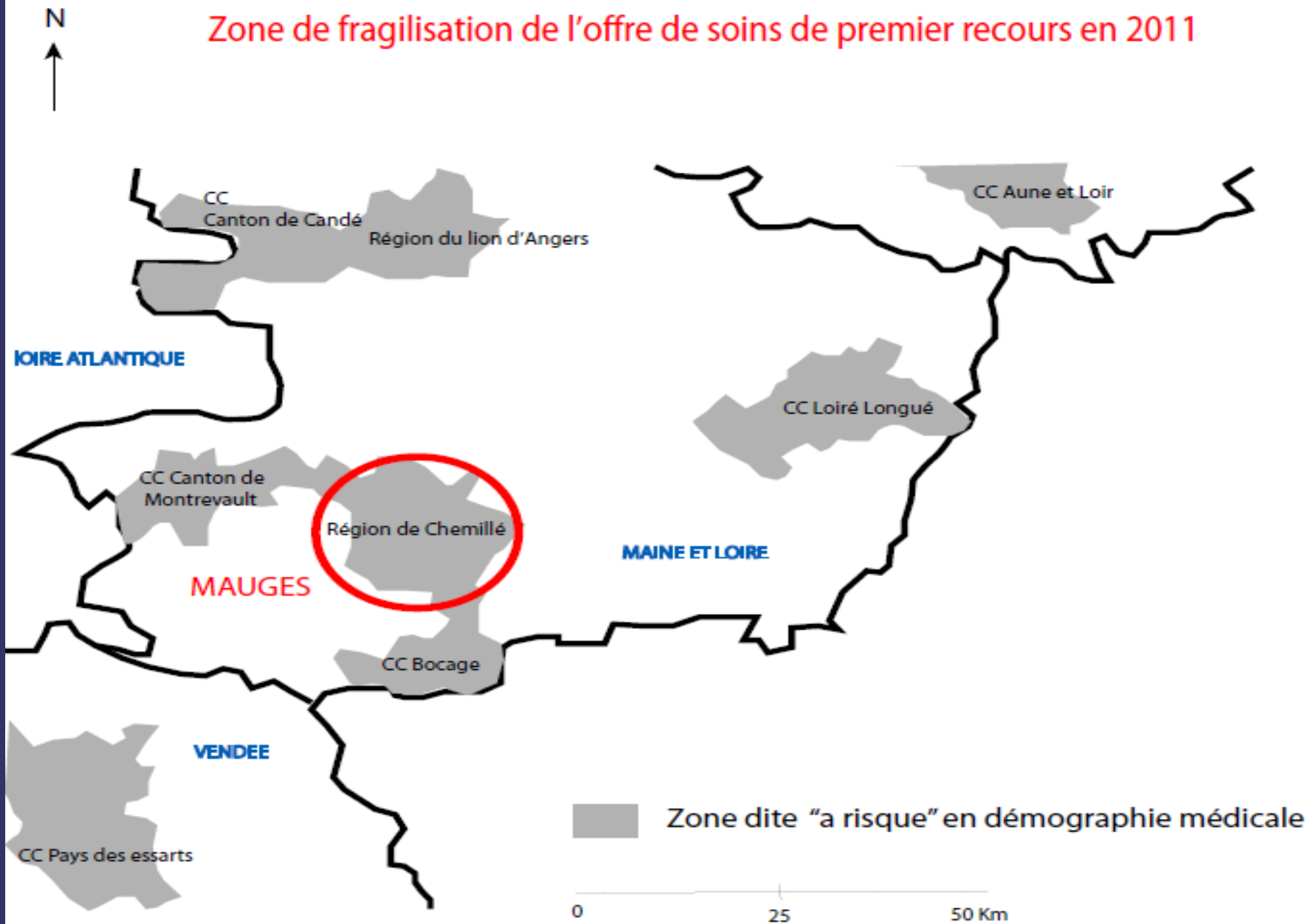
Légende:

- Nombre actuel de médecins généralistes
- Nombre de médecins à l'horizon de 10 à 15 ans
- Chef-lieu de Canton
- Limite de la communauté de communes



Source: fondicarte Pays des Hauges / Réalisation: Richard A. 2011

Zone de fragilisation de l'offre de soins de premier recours en 2011



Constats (entretiens)

- Une prise de conscience par les élus sur « l'aménagement du territoire dans le secteur de la santé ».
- Renforcement des « liens » entre les professionnels.
- La pyramide des âges indiquant un déséquilibre d'ici 10 à 15 ans (soit 2 ou 3 médecins à remplacer, s'il n'y a pas de renouvellement auparavant).
- Pratique d'accueil en stage des étudiants peu développée.
- Organisation administrative à trouver pour alléger les tâches des professionnels.



Résultat de l'enquête auprès des habitants

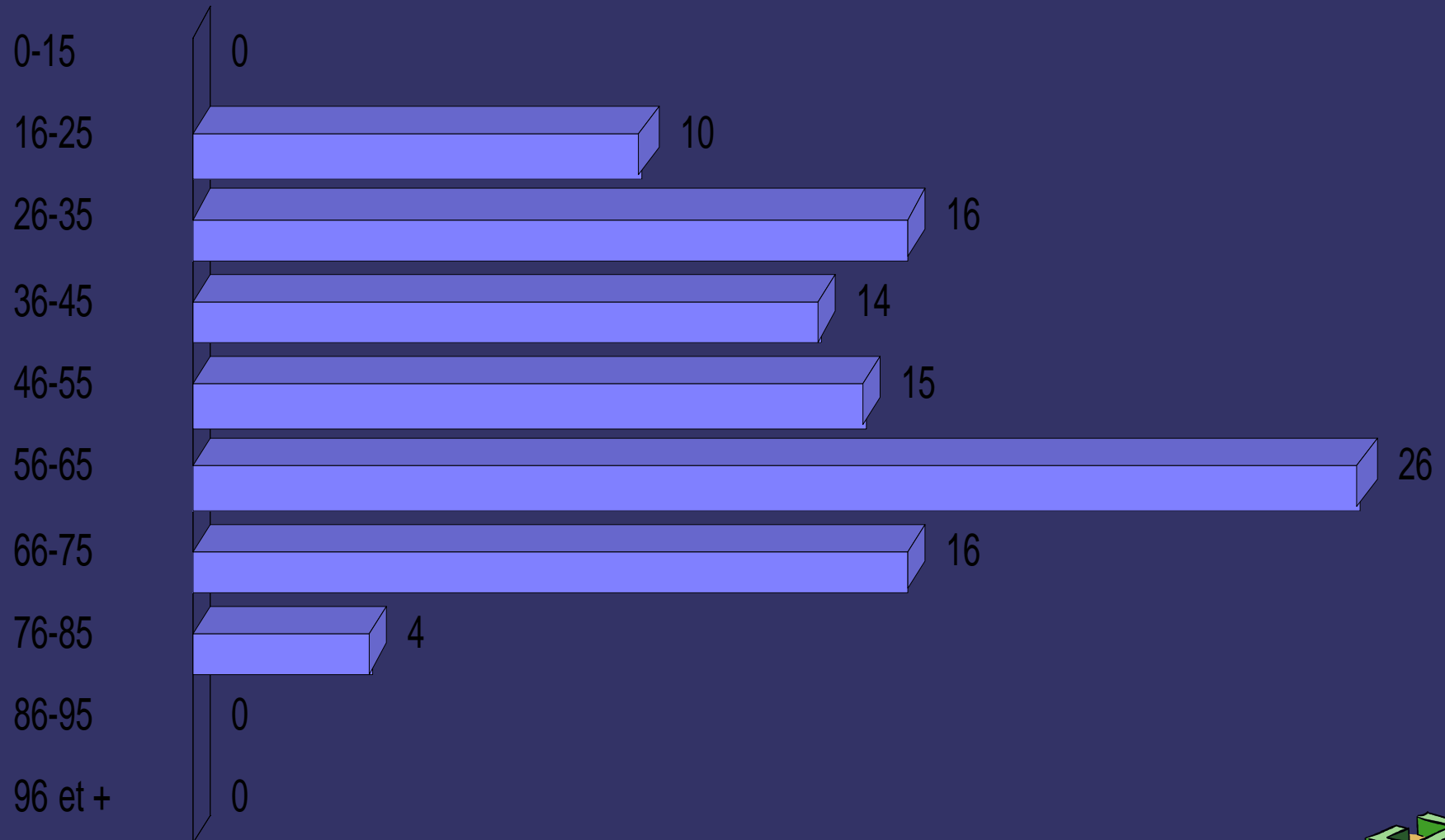
Questionnaire réalisé du 15/05/11 au 17/06/11

Mode de passation: face à face

101 réponses (dont 58 femmes et 43 hommes)



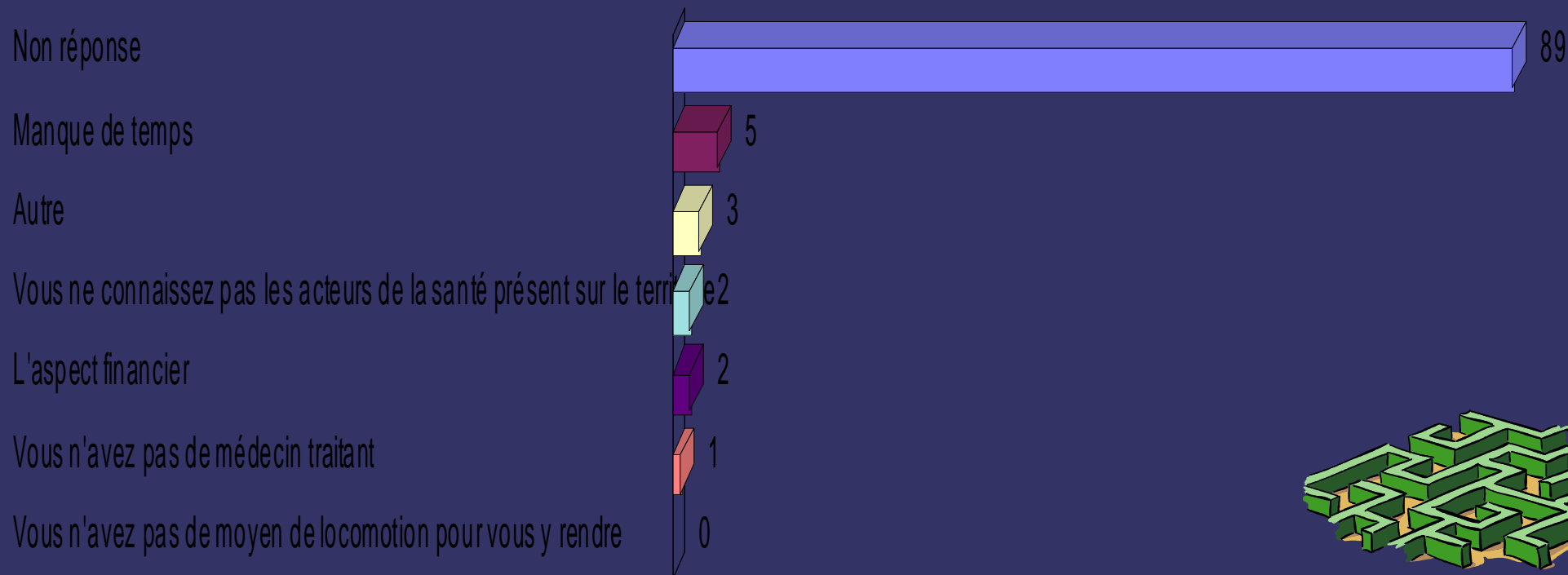
Age de la personne enquêté



Personne ayant déclaré des difficultés pour se faire soigner sur la CCRC



Les raisons invoqués par les habitants



Personne souhaitant le regroupement de professionnel de santé dans un même établissement

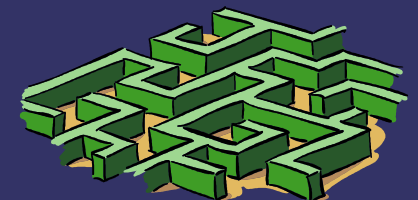
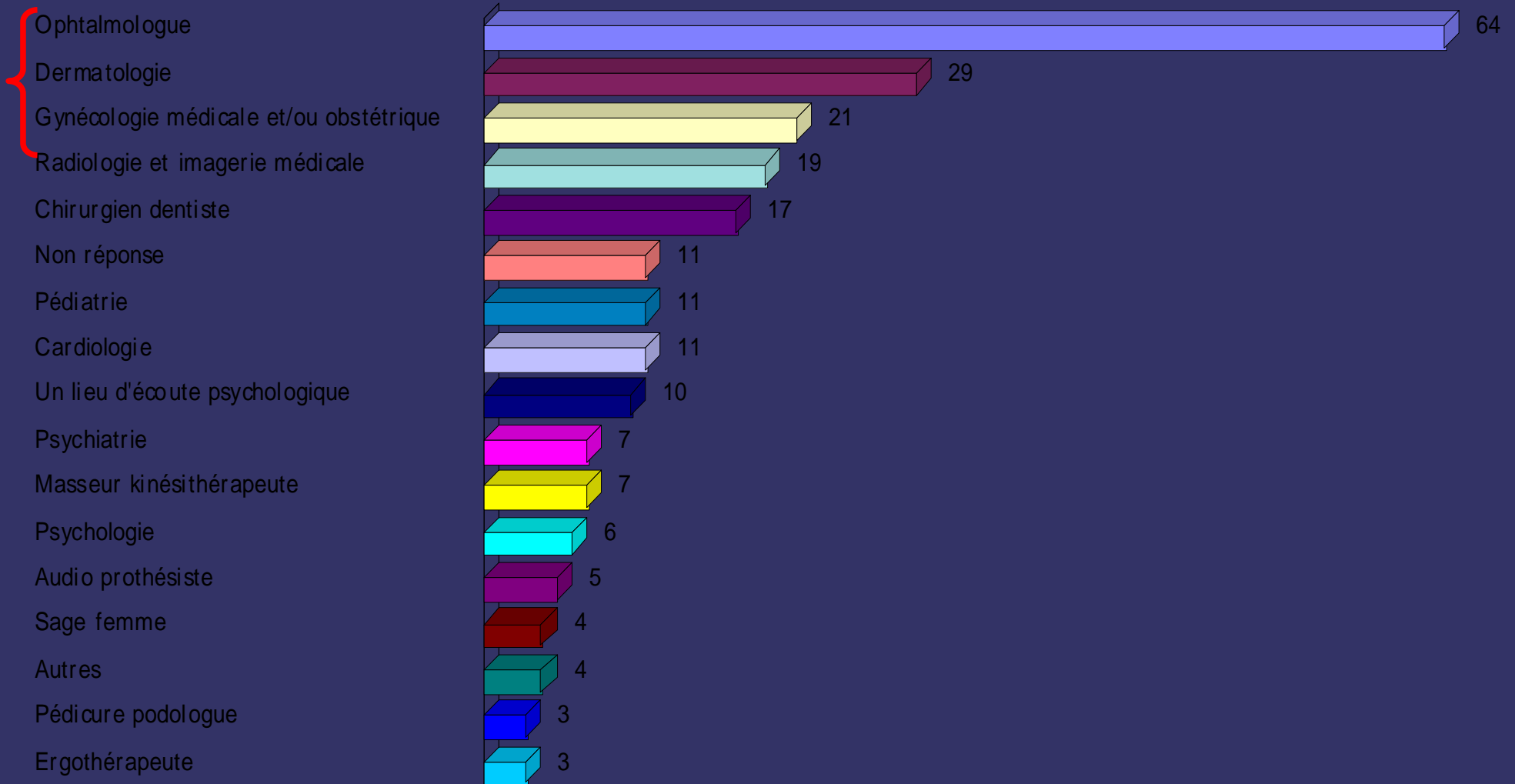
	Nombre réponse	%
Non réponse (aucune préférence)	1	1,0%
Oui	90	89,1%
Non	10	9,9%
TOTAL	101	100%

➔ Pour quelle(s) raison(s):

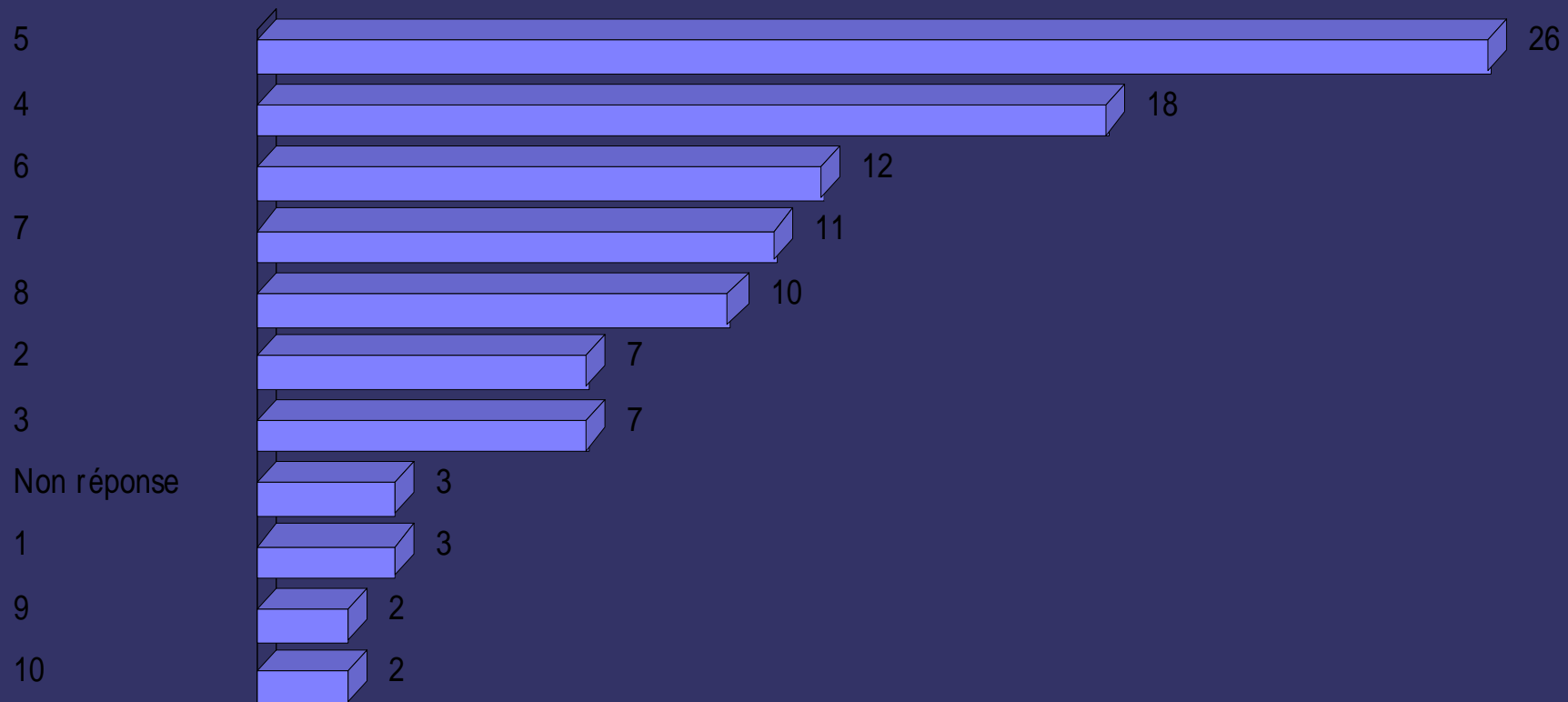
Plus pratique	37	44,0%
Déplacement limité	13	15,5%
Parking	4	4,8%
Plus fonctionnel	3	3,6%
Meilleure collaboration entre les professionnels	3	3,6%



Personne ayant déclaré vouloir voir apparaître sur le territoire communautaire :



Réponse à la question : Comment jugeriez-vous l'offre de santé sur le territoire communautaire?



Préconisations

Engager une réflexion avec tous les acteurs de santé
sur l'attractivité du territoire

Réfléchir aux moyens de faciliter leur installation

